Étude générale

BP-164F

La condition des personnes âgées

Maureen Baker
Division des affaires politiques et sociales

Mars 1987

Bibliothèque du Parlement
Library of Parliament

Service de recherche

88-01815/

The Research Branch of the Library of Parliament works exclusively for Parliament, conducting research and providing information for Committees and Members of the Senate and the House of Commons. This service is extended without partisan bias in such forms as Reports, Background Papers and Issue Reviews. Research Officers in the Branch are also available for personal consultations in their respective fields of expertise.

CE DOCUMENT EST AUSSI
PUBLIÉ EN FRANÇAIS

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

TABLE DES MATIÈRES

LA CONDITION DES PERSONNES ÂGÉES 1

A. Les changements au 20e siècle 1

B. Les effets de l'industrialisation 4

LA SITUATION ACTUELLE DES PERSONNES ÂGÉES AU CANADA 7

A. Tendances démographiques 7

B. Éducation et emploi 11

C. Revenus et consommation chez les personnes âgées 15

D. Santé, style de vie et attitude 19

E. Variations dues à l'ethnie 22

F. Résumé 24

PROGRAMMES FÉDÉRAUX DESTINÉS AUX PERSONNES ÂGÉES 24

A. Conseil consultatif et services d'information 24

B. Programmes fédéraux de soutien du revenu 25

C. Programmes fédéraux de logement 26

D. Services de santé et services communautaires 26

E. Programme de culture et de loisirs 27

PROGRAMMES NON-FÉDÉRAUX 27

COMPARAISON INTERNATIONALE DES PROGRAMMES À L'INTENTION DES PERSONNES ÂGÉES 30

CONCLUSION 35

RÉFÉRENCES 37

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

N° de cat. YM32-2/164F

ISBN 0-660-92084-0

TRADUCTION

CANADA
LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

LA CONDITION DES PERSONNES ÂGÉES

A. Les changements au 20e siècle

La condition socio-économique et politique des personnes âgées au Canada (tout comme dans les autres pays industrialisés de l'Occident) a considérablement changé depuis le 19e siècle. Une des raisons de ce changement est l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population canadienne -- de 5 p. 100 en 1901 à environ 10 p. 100 en 1984. Certains démographes ont prédit qu'en l'an 2031, en raison de la chute du taux de natalité, de l'augmentation de l'espérance de vie et des tendances de migration, 20 p. 100 de la population serait âgé de plus de 65 ans(1). Une population âgée aussi importante a besoin d'une meilleure planification sociale en ce qui a trait aux régimes de pensions, aux soins de santé, au logement et aux services sociaux. Dans la mesure où l'opinion des personnes âgées est recherchée et leurs préoccupations exprimées, leur importance politique s'accroît.

Un deuxième facteur qui modifie la condition des personnes âgées est le développement des régimes publics de retraite et de pensions. Jusqu'au 20e siècle, il n'y avait pas de pensions offertes par l'État ou les employeurs, aucun régime d'assurance-maladie ou d'assurance-accident, et aucun logement subventionné pour les personnes de l'âge d'or. Les personnes âgées qui n'avaient pas d'économies et les veufs ou les

---

(1) Statistique Canada, Les personnes âgées au Canada, n° de cat. 99-932, Ottawa, avril 1984; James K. Martin, "Social Policy Concerns Related to Retirement: Implications for Research," in Canada's Changing Age Structure. Implications for Social Research, éd. Gloria M. Gutman, Simon Fraser University Publications, Burnaby, C.-B., 1982, p. 147.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

veuves espéraient que leurs enfants adultes les prendraient en charge. Le fait d'avoir plusieurs enfants était considéré comme "une assurance vieillesse", et les parents espéraient que leurs enfants reprendraient à leur compte la ferme ou l'entreprise familiale et continueraient de vivre près d'eux. Les personnes âgées privilégiées qui avaient de l'argent pouvaient engager des ménagères, des dames de compagnie, des infirmières ou des médecins privés, mais la plupart des personnes âgées travaillaient jusqu'à leur mort ou devenaient invalides. Dans ce dernier cas, à moins de recevoir de l'aide de leur famille, leur seule perspective était l'hospice ou une certaine assistance de la communauté ou d'un organisme de charité.

L'augmentation de l'espérance de vie, l'importance nouvelle accordée à la rentabilité et à la rapidité par suite de la croissance industrielle ainsi que la diminution de la spécialisation du travail ont poussé les employeurs à tenter de réduire le nombre de personnes âgées dans la population active. C'est pour ces raisons que des programmes d'assurance et de soutien à la vieillesse ont été introduits en France dès 1850, en Allemagne en 1889, en Autriche en 1906 et en Suède en 1913, en dépit du fait que les prestations offertes étaient minimes et ne constituaient qu'un complément plutôt qu'un substitut au salaire.(2) En Amérique du du Nord, cependant, l'industrialisation et le remplacement des travailleurs plus âgés n'étaient pas aussi poussés et les décideurs pensaient encore que les gens ne devaient pas attendre du gouvernement qu'il subvienne aux besoins de leurs vieux jours.

On a pensé longtemps que la solution à l'indigence des personnes âgées était d'épargner tout au long de la vie. Bien des jeunes employés pensaient commencer au bas de l'échelle et gravir tous les échelons d'une organisation avec le temps. L'ancienneté, la diligence et la frugalité devaient leur permettre d'améliorer leur position financière à mesure qu'ils vieilliraient. Mais à cause des faibles salaires, du chômage ou des maladies inattendues, la plupart des gens ne pouvaient épargner suffisamment pour leur vieillesse. En outre, pendant les années 30, le chômage généralisé a exacerbé les problèmes des travailleurs plus âgés et de tous les Canadiens; bien des gens ont perdu toutes leurs économies

---

(2) David H. Fischer, Growing Old in America, Oxford University Press, New York, 1977.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

et avec elles, leur confiance dans la tradition d'autonomie et d'épargne individuelle(3). Les politiciens et les analystes sociaux ont dû se rendre compte que les causes du chômage, de la baisse du revenu et de la pauvreté chez les personnes âgées n'étaient pas toujours personnelles, mais étaient plus souvent dues à la conjoncture économique nationale et internationale.

En 1927, le gouvernement canadien a d'abord mis en place un régime de pensions de vieillesse dont les coûts étaient partagés avec les provinces; ce programme, à l'origine, dépendait de l'évaluation des revenus et n'était offert qu'aux personnes âgées de 70 ans ou plus. Puisque l'espérance de vie n'était que de 61 ans en 1931(4), ce n'est qu'un segment relativement réduit de la population qui était admissible à ce programme. La prospérité de l'après-guerre a permis au Canada, comme à bien d'autres pays, de développer un système généralisé de transfert de revenus aux personnes âgées(5). En 1952, le régime de pensions de vieillesse devenait entièrement fédéral et universel, mais ce n'est qu'en 1966 que l'âge d'admissibilité a été ramené à 65 ans(6). Depuis les années 60, les gouvernements fédéral et provinciaux offrent une gamme de programmes aux personnes âgées. La plupart sont des programmes de soutien du revenu, mais certains offrent des services communautaires, ainsi que des services de santé, de logement ou de loisirs. Ces programmes ont largement contribué à la sécurité financière et à la tranquilité d'esprit des personnes âgées et leur ont permis de conserver une certaine indépendance par rapport à leur famille.

---

(3) Louis Ascah, "Recent Pension Reports in Canada: A Survey," Canadian Public Policy, vol. X, n° 4, 1984, p. 415-428.

(4) W.E. Kalbach et W.W. McVey, The Demographic Bases of Canadian Society, (2e édition), McGraw-Hill Ryerson, Toronto, 1979, p. 83.

(5) John Myles, Old Age and Welfare State. The Political Economy of Public Pensions, Little, Brown and Company, Toronto, 1984, p. 13, 17.

(6) Canada, Santé et Bien-être social, Prestations aux enfants et aux personnes âgées, Document d'étude, Ottawa, janvier 1985.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

L'intervention de l'État a changé à la fois la condition des personnes âgées par rapport à celle des autres groupes, et les attitudes à l'égard du phénomène du vieillissement. Les gens craignent moins le vieillissement et la retraite s'ils se sentent financièrement en sécurité et s'ils savent qu'ils ont accès à des services médicaux(7). Dans les pays moins développés que le Canada, toutefois, les gouvernements ne sont pas en mesure d'offrir beaucoup de programmes de sécurité sociale ou de soutien du revenu à qui que ce soit, y compris aux personnes âgées. Pour la majorité des habitants du tiers monde, la pauvreté et la faim sont généralisés, les services sociaux et de santé sont sous-développés et l'espérance de vie moyenne à la naissance est relativement courte. Sans programmes de sécurité sociale, les personnes âgées doivent travailler, à moins d'être invalides, auquel cas elles doivent se fier à leur famille ou à leurs amis pour subvenir à leurs besoins. Tout comme dans les pays industrialisés, l'espérance de vie dans les pays du tiers monde est plus élevée pour les personnes riches, mais le niveau de vie est beaucoup plus tributaire des ressources familiales que dans les pays qui ont des programmes de soutien du revenu.

B. Les effets de l'industrialisation

Certains chercheurs avancent l'idée que la position sociale des personnes âgées se détériore avec la modernisation(8). Selon ces chercheurs, les jeunes gens dans les sociétés primitives devaient se fier à la mémoire, à la compétence et à l'expérience de leurs aînés, et ceux qui avaient des connaissances spécialisées les transmettaient aux jeunes. Dans les sociétés où le respect de l'âge n'était pas reconnu de façon tacite, il l'était dans les lois ou les coutumes.

L'industrialisation toutefois fait diminuer l'importance relative des habiletés et de l'expérience traditionnelles et mis davantage l'accent sur l'éducation supérieure et la compétence technique. Les jeunes

---

(7) Barry D. McPherson, Aging as a Social Process, Butterworths, Toronto, 1983, p. 387.

(8) D.O. Cowgill et L.D. Holmes, Aging and Modernization, Appleton-Century-Crofts, New York, 1972.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

gens fréquentent souvent les établissements d'enseignement plus longtemps que leurs parents, et les plus scolarisés espèrent commencer au milieu plutôt qu'au bas de l'échelle. Ils s'attendent à recevoir des promotions fondées sur le principe du mérite plutôt que sur l'âge ou l'ancienneté, et estiment avoir le droit de partager des responsabilités avec les personnes plus âgées, d'acquérir du prestige et de toucher des salaires plus élevés que les gens qui ont fait de moins longues études. Les personnes plus âgées dont les compétences ne sont plus en demande se voient privées des postes importants et le respect des aînés devient une question de choix plutôt que de tradition. En d'autres mots, l'innovation technologique et les changements rapides en éducation peuvent avoir pour effet d'abaisser le statut social des personnes âgées.

D'autres chercheurs soutiennent que la relation entre le statut des personnes âgées et l'industrialisation suit une courbe, c'est-à-dire que leur statut a tendance à se détériorer au premier stade de l'industrialisation, mais qu'il remonte dans la société "post-industrielle(9)". Dans une telle société, la proportion de personnes âgées dans la population augmente à mesure que le taux de natalité tombe et que l'espérance de vie augmente. On instaure des prestations sociales et des politiques en faveur des personnes âgées et on adopte des lois qui préviennent la discrimination fondée sur l'âge. Les emplois et la situation économique des personnes âgées sont protégés, ce qui leur permet d'améliorer leur condition.

Les premières versions de la théorie de la modernisation ont donné lieu à beaucoup de recherches en anthropologie et en politique sociale. Certains chercheurs soutiennent que cette théorie est trop simpliste et que la position sociale des personnes âgées se fonde davantage sur l'équilibre entre ce qu'il en coûte de subvenir aux besoins des personnes âgées et les contributions sociales qu'on leur attribue.

Ainsi, tous ne sont pas d'accord pour dire que le statut social des personnes âgées était meilleur dans la société primitive

---

(9) E. Palmore et K. Manton, "Modernization and the Status of the Aged: International Correlations, "Journal of Gerontology 29(2), 1974, p. 202-210.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

qu'il ne l'est dans la société industrielle(10). On fait parfois remarquer que dans les sociétés primitives où la chasse, la guerre ou la force physique étaient importantes, les hommes âgés perdaient leur prestige quand leur force et leur endurance diminuaient. Les femmes avaient un certain statut parce qu'elles avaient donné naissance à des enfants et qu'elles les avaient élevés, mais une fois les enfants devenus adultes et les femmes devenues trop faibles pour recueillir de la nourriture, leur position dans la société se détériorait considérablement. En fait, les anthropologues et les sociologues ont conclu en général que le statut social des personnes âgées était fonction du type de société primitive. Il était élevé dans les sociétés plus sédentaires et dans celles où les valeurs culturelles donnaient un rôle de dirigeant aux personnes âgées en matière de religion, d'éducation, de vie sociale ou politique, ou encore dans les sociétés où les personnes âgées contrôlaient les biens ou la richesse.

En d'autres mots, le statut social des personnes âgées s'élève dans la mesure où l'on perçoit qu'elles ont une importante contribution à faire à la société. Dans certaines tribus indiennes du Canada, par exemple, le statut d'aîné, comme gardien de la tradition, a été maintenu, en cette époque où les droits des minorités font l'objet d'une prise de conscience nouvelle et où l'État apporte son soutien au multiculturalisme(11). Le statut social des personnes âgées semble donc dépendre de leur nombre par rapport au reste de la population, des connaissances et des compétences qu'on leur attribue et des décisions politiques qui entérinent leur pouvoir.

---

(10) A. Holmberg, Nomads of the Long Bow, Natural History Press, Garden City, New York, 1968, p. 224-225; Fischer (1977).

(11) Rosamond M. Vanderburg, "Modernization and Aging in the Anicinabe Context," dans Victor W. Marshall (éd.), Aging in Canada, (2e édition), Fitzhenry and Whiteside, Toronto, 1987, p. 100-110.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

LA SITUATION ACTUELLE DES PERSONNES ÂGÉES AU CANADA

Les sociétés qui ont de faibles taux de mobilité professionnelle et géographique, tel le Japon, mettent souvent l'accent sur les valeurs traditionnelles et religieuses, et traitent les personnes âgées avec révérence. Toutefois, le caractère aventurier qui a donné naissance au Canada, comme aux États-Unis et à l'Australie, a fait que la société canadienne a toujours privilégié la jeunesse, la force physique et l'indépendance et a investi beaucoup d'argent dans les écoles et autres institutions pour jeunes gens. Mais nos institutions sociales doivent maintenant répondre aux besoins d'une population vieillissante -- une tendance déjà beaucoup plus avancée dans les pays européens tels que l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne.

A. Tendances démographiques

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, le pourcentage de personnes âgées par rapport à la population canadienne a augmenté progressivement, en raison de l'augmentation de l'espérance de vie, de la chute du taux de natalité et des phénomènes migratoires(12). Depuis 1931, l'espérance de vie à la naissance est passée, pour l'homme, de 60,0 ans à 72,5 ans. Chez la femme, cette augmentation est encore plus significative -- l'espérance de vie étant passée de 62,1 à 79,6 ans(13). Parallèlement, le taux de natalité a chuté, passant de 23,2 naissances par 1,000 habitants en 1931 à 14,8 naissances en 1985(14). Bien qu'environ 10 p. 100 de la

---

(12) Bien que la plupart des immigrants soient relativement jeunes, les familles d'immigrants ont tendance à avoir moins d'enfants que les familles de personnes nées au Canada. Au cours du 20e siècle, le nombre d'immigrants a connu des variations considérables, ce qui entraîne une population vieillissante dans certains groupes d'immigrants.

(13) Kalbach et McVey (1979), p. 72; Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 1984-2006, n° de cat. 91-520, Ottawa, mai 1985.

(14) Maureen Baker (éd.), The Family: Changing Trends in Canada, McGraw-Hill Ryerson, Toronto, 1984, p. 5; Statistique Canada, Naissances et décès 1985, n° de cat. 84-204, Ottawa, novembre 1986.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

population canadienne globale soit maintenant âgée de 65 ans et plus, les tendances migratoires ont entraîné une variation considérable du profil d'âge de la population, d'une province à l'autre. Comme l'indique le tableau 1 (p. 9), l'Île-du-Prince-Édouard est la province qui compte le plus grand pourcentage de personnes âgées (plus de 12 p. 100), suivie de la Saskatchewan et du Manitoba. Bien des jeunes gens ont quitté ces provinces pour poursuivre leurs études ou trouver de l'emploi ailleurs, laissant derrière les personnes plus âgées. Par conséquent, ces provinces ont un plus grand nombre de retraités par rapport à la population active et doivent fournir plus de programmes sociaux à l'intention de ces personnes.

Le sexe est aussi un facteur du vieillissement de la population. Les femmes canadiennes peuvent maintenant s'attendre à vivre sept ans de plus que les hommes, si on considère l'espérance de vie à la naissance. Bien que cet écart soit en partie lié aux différences physiologiques, on sait aussi que les hommes ont des loisirs et des emplois plus dangereux que les femmes, qu'ils fument davantage, qu'ils consomment plus d'alcool, qu'il sont plus enclins à reporter les visites chez le médecin et qu'ils réagissent différemment au stress. Le déséquilibre croissant entre les sexes chez les personnes âgées a des répercussions significatives sur les politiques. Plus de la moitié des Canadiennes âgées de 70 ans ou plus sont des veuves, alors que le quart seulement des hommes du même groupe d'âge sont veufs. Les femmes vivant seules forment une grande partie des ménages ayant à leur tête des personnes âgées, et ce nombre a augmenté de façon significative depuis le début des années 60. Autrefois, le mariage était généralement considéré comme essentiel à la sécurité financière des femmes, et on attendait des femmes mariées avec des enfants qu'elles restent à la maison. Un grand nombre de ces femmes dépendent maintenant des pensions de l'État parce qu'elles n'ont pas eu d'emploi salarié quand elles étaient plus jeunes ou qu'elles ont été exclues des régimes de pensions offerts par les employeurs.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Tableau 1

Population âgée de 65 ans et plus par province et territoire, Canada, 1981

	Nombre	Pourcentage de la population
Terre-Neuve	43 780	7,7 %
Île-du-Prince-Édouard	14 895	12,2
Nouvelle-Écosse	92 555	10,9
Nouveau-Brunswick	70 555	10,1
Québec	569 380	8,8
Ontario	868 190	10,1
Manitoba	121 820	11,9
Saskatchewan	116 170	12,0
Alberta	163 395	7,3
Colombie-Britannique	298 175	10,9
Yukon	735	3,2
Territoires du Nord-Ouest	1 320	2,9
CANADA	2 360 975	9,7

Source: Conseil national du bien-être social, Soixante-cinq et plus, Ottawa, février 1984.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

L'espérance de vie des personnes pauvres est beaucoup plus courte que celle des personnes riches. Une étude effectuée récemment par l'Hôpital général de Montréal montre que les personnes qui vivent à Pointe St-Charles, un quartier pauvre de Montréal, ont une espérance de vie de neuf ans plus courte que les habitants de Westmount, quartier voisin. Les résidents des quartiers les plus riches de Montréal peuvent aussi s'attendre à vivre sans problème de santé majeur pendant 14 ans de plus que les personnes qui habitent les quartiers plus pauvres. Les pauvres ont des taux d'accident, de malnutrition, de grossesses à risque, de maladies respiratoires et cardio-vasculaires et de problèmes de santé mentale supérieurs à la moyenne. La mauvaise santé et l'espérance de vie plus courte des personnes défavorisées peut être attribuée à une mauvaise nutrition, à des logementsde moindre qualité, à l'incapacité de payer des médicaments d'ordonnances et des aides médicales, à des plus hauts taux de tabagisme, d'obésité et d'inactivité physique(15). De même, le haut taux de maladie chez les pauvres entraîne des coûts médicaux croissants et oblige l'État à payer des pensions d'invalidité. Il faut donc porter plus d'attention aux soins de santé préventifs, y compris la lutte contre la pollution, la prévention des accidents, l'amélioration de la nutrition et du logement.

Le vieillissement de la population suscite des controverses sur les tendances futures en matière de morbidité (maladie entraînant l'invalidité) et de mortalité, et sur la possibilité d'accroître l'espérance de vie grâce à des styles de vie plus sains et aux découvertes médicales. Si l'âge moyen du début des maladies chroniques augmente avec l'âge de décès moyen, il se peut que le nombre de personnes âgées qui souffrent de maladies chroniques demeure ce qu'il est aujourd'hui, au lieu d'augmenter significativement. Il se pourrait, par contre, que l'incidence de maladies chroniques augmente parallèlement à l'espérance de vie. La

---

(15) Nicholas Regush, "Life Expectancy for Montreal's Poor Nine Years Shorter than for Rich: Study," Ottawa Citizen, 31 janvier 1987.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

question n'a pas encore été résolue, mais elle a d'importantes conséquences en ce qui a trait aux coûts médicaux dans l'avenir(16).

Le vieillissement de la population a aussi donné lieu à des controverses sur l'avenir des régimes de pensions publics. Les démographes utilisent des ratios de dépendance pour prédire les changements dans le rapport entre la population "dépendante" et la population "productive". Bien que la proportion de personnes âgées augmente, le taux de natalité a chuté plus rapidement et, en même temps, plus de femmes arrivent sur le marché du travail. Cela signifie que, malgré le vieillissement de la population, la population dépendante n'augmentera pas et que la population active ne diminuera probablement pas de façon dramatique à l'avenir. Mais le gouvernement fédéral devra consacrer plus d'argent aux programmes de sécurité du revenu à l'intention des personnes âgées, tandis que les dépenses gouvernementales concernant les enfants pourraient diminuer(17).

B. Éducation et emploi

Au cours du vingtième siècle, chaque génération successive a pu profiter d'une meilleure éducation et la valeur des diplômes et des titres sur le marché du travail a beaucoup augmenté. Bien des personnes âgées ont fait peu d'études par rapport aux normes actuelles. D'après Statistique Canada, plus des trois quarts des personnes âgées de 65 ans et

---

(16) Voir J.F. Fries, "The Compression of Morbidity: Miscellaneous Comments About a Theme," The Gerontologist, Vol. 4, 1984, p. 354-359; et Daryl Simmons-Tropea and Richard Osborn, "Disease, Survival and Death: the Health Status of Canada's Elderly," dans Victor W. Marshall (1987), p. 399-423.

(17) Sauf si les gouvernements prennent une part plus active à la garde d'enfants en offrant davantage de subventions. Pour comprendre l'avantage des répercussions du vieillissement de la population, voir D. Foot, Canada's Population Outlook. Demographic Futures and Economic Challenges, Lorimer, Toronto, 1982; Hans Messinger et Brian J. Powell, "The Implications of Canada's Aging Society on Social Expenditures," dans Victor W. Marshall (1987), p. 569-585; Maureen Baker, "Le vieillissement de la population canadienne: ses répercussions sur la politique sociale", Étude générale 103E, Services de recherche, Bibliothèque du Parlement, novembre 1984.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

plus n'ont ni certificat ni diplôme, comparativement à un peu plus du tiers de ceux qui sont âgés de 25 à 44 ans.

Depuis le milieu des années 60, le taux de participation à la population active des hommes de 55 ans et plus a baissé progressivement avec l'application de la retraite obligatoire et la création de régimes de pensions financés par l'État et les employeurs. Par contre, comme l'indique le tableau 2 (p. 13), les femmes âgées de 55 à 64 ans ont vu leur taux de participation augmenter, parce que la discrimination dans les milieux du travail à l'endroit des femmes mariées d'un certain âge a diminué et parce que la hausse du coût de la vie entraîne souvent la nécessité d'avoir deux revenus par familles.

De façon générale, et pour l'ensemble des catégories professionnelles, environ 2 p. 100 des travailleurs étaient âgés de plus de 65 ans en 1981. L'analyse des professions où les travailleurs âgés sont sur-représentés révèle que ces professions ont certaines caractéristiques qui permettent aux personnes âgées de continuer à travailler. Là où l'accent est mis sur l'ancienneté, l'expérience et les connaissances, par exemple dans les postes de gestion et d'administration, les travailleurs plus âgés sont sur-représentés. Il y au aussi une proportion relativement élevée de travailleurs plus âgés chez les travailleurs indépendants, tels les médecins, les avocats, les artistes et les musiciens. Là où l'âge de la retraite est plus élevé qu'ailleurs, comme dans le cas des juges nommés par le gouvernement fédéral ou des sénateurs, la proportion de travailleurs plus âgés est supérieure à la moyenne. Il en est de même des emplois qui permettent des horaires de travail flexibles. Les personnes appartenant à des catégories professionnelles où les pensions et les salaires sont relativement bas sont moins susceptibles de prendre une retraite anticipée. Le fait de demeurer sur le marché du travail après l'âge de 65 ans dépend donc largement des caractéristiques structurelles de l'emploi(18).

---

(18) Mervin Y.T. Chen, "Are Older Workers Marginal Workers?", unpublished paper presented to the Annual Meetings of the Canadian Sociology and Anthropology Association, Montréal, 1985.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Tableau 2

Taux de participation à la main-d'œuvre, selon le sexe, pour certains groupes d'âge, Canada, 1966 à 1986*

HOMMES

	1966	1971	1976	1981	1986
Globalement	79,9 %	77,8 %	77,6 %	78,3 %	76,7%
55-64	86,1	83,3	76,7	75,1	68,5
65-69	46,5	32,6	25,4	21,9	18,4
70 ans ou plus	14,6	12,1	9,8	8,9	7,6

FEMMES

	1966	1971	1976	1981	1986
Globalement	33,6 %	37,1 %	45,2 %	51,6 %	55,1%
55-64	28,5	30,9	32,0	33,7	33,4
65-69	10,9	9,7	7,8	7,9	7,1
70 ou plus	3,2	2,6	2,2	2,5	1,9

*Moyennes annuelles

Source: Canada, Santé et Bien-être social, Précis sur le vieillissement au Canada, Ottawa, 1983; Statistique Canada, La population active, décembre 1986, n° de cat. 71-001, Ottawa, Approvisionnements et Services, janvier 1987.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Le traitement accordé aux travailleurs âgés varie considérablement, en fonction de la relation qui existe entre l'emploi et l'économie. Alors que dans les secteurs de pointe, on préfère engager des jeunes travailleurs plutôt que d'assurer le recyclage de travailleurs plus âgés, certains secteurs industriels ont besoin de travailleurs plus âgés alliant expérience et compétence, de sorte qu'on préfère y partager le travail plutôt que de promouvoir la retraite anticipée(19). Dans d'autres professions, notamment dans l'enseignement, les syndicats protègent les employés plus âgés du licenciement au moyen de règles d'ancienneté qui suscitent parfois certains conflits entre les employés plus jeunes et plus âgés. Jusqu'à tout récemment, la retraite anticipée n'était pas très populaire en raison des pénalités financières qu'elle entraînait, mais celles-ci seront sans doute réduites, voire éliminées, dans un proche avenir. Les employés âgés qui risquent le plus de se faire mettre à pied ou d'être obligés de prendre leur retraite contre leur gré sont ceux qui ne sont pas syndiqués, qui travaillent dans des secteurs qui demandent beaucoup de main-d'oeuvre et qui sont mal rémunérés.

Bien que le taux de chômage soit généralement plus faible pour les personnes âgées de 55 ans et plus, lorsque ces personnes perdent leur emploi, leur période de chômage est généralement plus longue. Les préjugés à l'endroit des personnes âgées empêchent parfois le chômeur de plus de 40 ans de se trouver du travail bien que, même s'il ne s'adapte pas aussi facilement aux nouvelles technologies, il soit en général plus stable, fiable, loyal et fidèle comme employé qu'un travailleur plus jeune(20).

La possibilité de travailler à temps partiel a augmenté pour les deux sexes, mais surtout pour les femmes. Un des problèmes auquel font face les femmes qui prennent un emploi à temps partiel à leur retour sur le marché du travail, est le fait que les avantages tels que la participation à un régime de pensions ne sont pas toujours offerts aux employés à temps

---

(19) Mervin Y.T. Chen, "Shaping Factors of Occupational Age Structures of the Female Labour Force in Canada", p. 158-175 et Judith Stryckman, "Work Sharing and the Older Worker in a Unionized Setting," p. 193-208 dans Victor W. Marshall (1987).

(20) Jon Hendricks and C. Davis Hendricks, Aging in Mass Society: Myths and Realities, Winthrop Publishers, Cambridge, Mass., 1977.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

partiel. Le retour sur le marché du travail, cependant, même à temps partiel, a permis à nombre de femmes d'un certain âge d'améliorer leur niveau de vie et dans certains cas, d'économiser pour leur retraite.

Les programmes de retraite graduelle combinant travail à temps partiel et une partie des prestations de retraite, mis sur pied par certains employeurs, semblent éliminer une partie du traumatisme psychologique et de la chute soudaine du revenu qui surviennent souvent au moment de la pleine retraite. Les programmes de retraite anticipée ont aussi été favorisés par certaines compagnies privées et par certains ministères, dans le but de libérer des emplois pour les jeunes gens et d'économiser. Toutefois, ces programmes ne sont généralement offerts qu'aux employés des échelons supérieurs. Ceux qui occupent des postes moins élevés seraient sans doute plus disposés à prendre avantage de la retraite anticipée, puisqu'il y existe une corrélation positive entre le prestige de l'emploi (et le revenu qu'il assure) et la satisfaction au travail. En d'autres mots, les travailleurs aux échelons inférieurs se disent moins satisfaits de leur travail et seraient sans doute plus ouverts à l'idée d'une retraite anticipée. Peut-être les employeurs craignent-ils que trop de travailleurs se prévaudraient des programmes de retraite anticipée s'ils y avaient droit.

C. Revenus et consommation chez les personnes âgées

Depuis que le gouvernement canadien a apporté des améliorations majeures aux programmes de soutien du revenu au cours des années 60 et 70, et depuis qu'un plus grand nombre de régimes de pensions parrainés par les employeurs ont été mis en place, les personnes âgées ont vu leur situation économique s'améliorer par rapport aux autres groupes d'âge. L'indexation des pensions de l'État et les hauts taux d'intérêts sur leurs placements ont aussi amélioré de façon significative la situation économique de bien des personnes âgées, dont certaines bénéficient à la retraite d'un plus haut revenu qu'à l'époque où elles faisaient partie de la population active. Il y a maintenant de nouvelles catégories de

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Canadiens qui sont plus pauvres que les personnes âgées -- les familles de jeunes mères seules et les chômeurs de moins de 25 ans(21).

Les revenus au Canada varient beaucoup en fonction de l'âge et du sexe. En 1985, les Canadiens âgés de 35 à 44 ans avaient les revenus les plus élevés, ce qui témoigne peut-être du haut niveau de scolarité de cette génération (voir tableau 3, p. 17). Cette idée statique de la relation entre le revenu et l'âge, cependant, ne devrait pas nous faire oublier que pour beaucoup de particuliers, le revenu augmente avec l'âge. Ceux qui poursuivent une carrière qui leur permet de gravir les échelons reçoivent généralement des augmentations liées aux promotions et au coût de la vie à mesure qu'ils avancent en âge. Ceux qui ont des revenus de placements voient souvent ces derniers augmenter en fonction des taux d'intérêt ou de l'accumulation de l'intérêt composé. Comparativement aux générations antérieures, les personnes âgées ont aujourd'hui un plus haut niveau de vie, bien que la plupart subissent encore une baisse de revenu importante lorsqu'elle prennent leur retraite. Chez l'homme, la retraite intervient à l'âge de 65 ans mais chez la femme, la perte de revenu se fait surtout sentir à l'âge de 60 ans, parce que les femmes prennent souvent leur retraite plus tôt. Puisque la plupart des salariés sont maintenant couverts par des régimes de pensions offerts par leur employeur, il se peut qu'à l'avenir la retraite n'ait pas un incidence financière aussi significative.

Le Tableau 4 (page 17) montre les sources de revenus des personnes âgées (couples et personnes seules) en 1981. Les femmes seules sont celles qui ont le moins de chances de pouvoir subvenir à leurs besoins au moyen de leur salaire ou de la pension que leur verse leur employeur, et plus de la moitié de leur revenu provient des pensions de l'État.

Les personnes âgées sont plus souvent propriétaires de leur demeure que les personnes plus jeunes, mais il s'agit généralement de maisons plus anciennes, qui ont besoin de plus de réparations, et qui possèdent moins d'équipement moderne tel que des laveuses automatiques,

---

(21) Conseil national du bien-être social, Profile de la pauvreté 1985, Ottawa, octobre 1985.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Tableau 3

Revenu moyen selon l'âge et le sexe - 1985, Canada

Âge	Tous les particuliers	Hommes	Femmes
Moins de 25 ans	8 446 $	9 442 $	7 373 $
25 à 34 ans	19 585	23 973	14 603
35 à 44 ans	24 130	30 933	16 183
45 à 54 ans	23 476	30 777	14 369
55 à 59 ans	21 213	27 373	13 200
60 à 64 ans	17 330	23 749	10 421
65 ans ou plus	12 809	16 114	10 301
65 à 69 ans	14 002	18 765	9 454
70 ans ou plus	12 154	14 508	10 477

Source: Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu 1985, (Estimations préliminaires, 1985), n° de cat. 13-206, Ottawa, septembre 1986.

Tableau 4

Répartition en pourcentage des revenus financiers selon la source, pour les couples mariés et les célibataires âgés de 66 ans et plus, selon le sexe, Canada, 1981.

Source de revenu	Couples mariés	Hommes célibataires	Femmes célibataires
Revenus d'emploi	15 %	9 %	5 %
Placements	28	28	31
Sécurité de la vieillesse/			
Supplément de revenu garanti	30	32	43
Régime de pensions du Canada	10	11	7
Pension des employeurs et rentes	13	16	9
Autres transferts gouvernementaux	2	3	3
Autres sources de revenus	1	1	2
Revenu moyen	17 900 $	10 900 $	8 800 $

Source: Canada, Santé et Bien-être social, Précis sur le vieillissement au Canada, Ottawa, 1983.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

des fours à micro ondes, des lave-vaisselle ou des tourne-disques(22). Les personnes âgées sont aussi moins susceptibles que les plus jeunes de posséder une automobile et cela peut causer des problèmes particuliers là où le transport public n'existe pas ou n'a pas un horaire qui leur convient.

Jusqu'à tout récemment, on a peu porté attention aux besoins de consommation des personnes âgées. Des études avaient caractérisé les personnes âgées comme étant portées à épargner, bien que ce soit peut-être surtout le cas de celles qui ont un revenu fixe. D'autres chercheurs ont fait observer que les personnes plus âgées sont moins susceptibles d'utiliser des cartes de crédit que les consommateurs plus jeunes(23). Certaines études ont avancé que les personnes âgées ont des besoins spéciaux en matière de consommation, tels que l'emplacement du magasin, des installations qui leur permettent de se reposer, des produits périssables empaquetés en plus petites quantités, des étiquettes à gros caractères, des médicaments dont les couvercles ne sont pas à l'épreuve des enfants et des services de livraison(24). À l'heure actuelle, les personnes âgées semblent avoir moins de plaisir que les personnes plus jeunes à faire leur emplettes et, contrairement aux adolescents, ne perçoivent pas cette activité comme étant une forme de loisir. Mais certaines contradictions dans les résultats des études sur la consommation des personnes âgées confirment en fait que les personnes âgées ne forment pas un groupe homogène.

Étant donné que la télévision est une compagne constante pour bien des personnes âgées, certains se disent préoccupés de l'image de la vieillesse que projette ce moyen de communication. Des études ont établi que les personnes âgées figurent rarement à la télévision

---

(22) Statistique Canada, Équipement ménager selon le revenu et autres caractéristiques, 1985, n° de cat. 13-567, Ottawa, juillet 1986.

(23) K.L. Bernhardt et T.C. Kinnear, "Profiling the Senior Citizen Market," Proceedings of the Annual Convention of the Association for Consumer Research, Chicago, 1977, p. 499-542.

(24) B.D. Gelb, "Exploring the Grey Market Segment", MSU Business Topics, vol. 26, 1978, p. 41-46.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

nord-américaine et que lorsqu'elles y sont présentées, leur image est relativement négative(25). Ces études donnent à penser que ces deux facteurs peuvent contribuer à des sentiments de doute et d'impuissance chez les personnes âgées. L'adoption de politiques gouvernementales visant à permettre ou à interdire une telle distorsion dans les émissions à haut indice d'écoute pourrait influer sur la condition future des personnes âgées.

D. Santé, style de vie et attitudes

Au cours de la dernière décennie, la mortalité chez les Canadiens âgés a chuté rapidement. Il n'est pas certain que cette baisse continuera, mais les découvertes médicales relatives à la prévention et au traitement de la démence sénile et de l'ostéoporose pourraient avoir un effet radical, pour certaines personnes âgées, sur la qualité de la vie et le besoin d'être placé en institution. Les responsables de soins de santé se préoccupent en particulier des coûts croissants des services de santé destinés à une population vieillissante, mais il se peut que ces coûts soient artificiellement gonflés par un système de soins de santé qui dépend trop des médecins plutôt que des autres professionnels de la santé, de l'hospitalisation plutôt que des soins à domicile et d'une médecine curative plutôt que préventive(26).

D'après certains indicateurs de pathologie tels que les "jours d'hospitalisation", les "jours d'invalidité" ou les "jours de perte d'activité", les personnes de plus de 65 ans sont nettement moins en santé que les personnes plus jeunes. Les personnes âgées utilisent les services hospitaliers plus souvent, demeurent plus longtemps à l'hôpital et rendent visite à leurs médecins plus souvent que les personnes plus jeunes. Mais les besoins médicaux et hospitaliers ne sont pas les mêmes chez toutes les personnes âgées. Alors que la plupart n'ont besoin que de quelques

---

(25) Robert C. Atchley, Aging: Continuity and Change, Wadsworth, Belmont, California, 1983; Lawrence A. Powell and et B. Williams, "The Mass Media and the Aged," Social Policy, 16, été 1985, p. 38-49.

(26) Neena Chappell, Laurel Strain et Audrey Blandford, Aging and Health Care, A Social Perspective, Holt, Rinehart and Winston, Toronto, 1986.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

services médicaux, une minorité, composée de personnes très âgées (85 ans et plus), utilise les ressources médicales de façon disproportionnée. En outre, les frais d'hospitalisation représentent environ la moitié du coût des soins de santé au Canada(27).

À mesure que les gens vieillissent, leur style de vie devient généralement plus sédentaire et centré sur le domicile, et la plupart des Canadiens âgés occupent leurs loisirs à fréquenter leurs parents et amis. La réduction de l'activité physique qui accompagne le vieillissement n'est pas entièrement physiologique, cependant, mais dépend aussi des attitudes sur les activités adultes convenables, de l'emploi du temps, du manque d'installations sportives et du manque de partenaires. Les Canadiens âgés de 65 ans et plus semblent plus actifs aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a quelques années, mais ils ont tendance à mettre leur énergie dans un sport ou une activité physique en particulier plutôt que de participer à différentes activités(28). Les loisirs des personnes âgées sont aussi en grandepartie fonction du style de vie, des intérêts et des activités antérieures. Ceux qui ont fait plus d'études, par exemple, ont tendance à être plus actifs(29). Il sont plus susceptibles de lire, d'étudier, de faire de l'exercice, de recevoir et de conduire une automobile que les personnes âgées qui sont moins scolarisées. Celles qui vivent seules sont tout aussi susceptibles d'avoir une vie sociale active que ceux qui vivent en couple ou avec d'autres. Les loisirs chez les personnes

---

(27) Neena Chappell, "Canadian Income and Health-Care Policy: Implications for the Elderly," dans Victor W. Marshall (1987), p. 489-504.

(28) T. Stephens, C.L. Craig et B.F. Ferris, "Adult Physical Activity in Canada: Findings from the Canada Fitness Survey I," Canadian Journal of Public Health, vol. 77, 1986, p. 285-290; J.E. Curtis et P.G. White, "Age and Sport Participation: Decline in Participation with Age or Increased Specialization with Age," dans N. Theberge et P. Donnelly, (éds), Sport and the Sociological Imagination, Texas Christian University Press, Forth Worth, Texas, 1984, p. 273-293.

(29) Alan Roadburg, Aging, Retirement, Leisure and Work in Canada, Methuen, Toronto, 1985, p. 77.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

âgées sont aussi fonction de la santé, de la profession exercée avant la retraite, de la situation de famille et de l'accès au transport(30).

Bien que, comme l'indique le tableau 5, les personnes âgées courent beaucoup moins de risques d'être victimes de crimes contre la personne tels que le vol ou les voies de fait, elles les craignent beaucoup plus que les jeunes. La place que font les médias aux crimes graves et aux fraudes perpétrés contre les personnes âgées entretient cette crainte. La diminution de la force physique et de la mobilité réduit leur capacité de se défendre et les rend plus craintives. Le taux moins élevé de crimes commis contre les personnes âgées résulte généralement de leur style de vie. En effet, les personnes âgées ont tendance à éviter de marcher dans la rue la nuit, à éviter les endroits où la criminalité est élevée et de façon générale à passer plus de temps à la maison. Les hommes âgés qui vivent dans la rue sont les plus exposés.

Tableau 5

Nombre de victimes par 1 000 habitants selon certains types de crimes contre la personne et selon certains groupes d'âge, Canada, 1981

Infractions relatives à la personne	Groupes d'âge	
	Moins de 65 ans	65 ans et plus
Vol d'effets personnels	71	13
Voies de fait	58	8
Vol avec violence	10	4
Agression sexuelle	4	-

Source: Canada, Santé et Bien-être social, Précis sur le vieillissement au Canada, Ottawa, 1983.

Les attitudes à l'endroit des religions établies et de la pratique religieuse varient considérablement en fonction de l'âge. Bibby (1983) a constaté qu'entre 1946 et 1981, le pourcentage de Canadiens qui allaient à l'église toutes les semaines est passé de 67 p. 100 à 27 p. 100. Seulement 15 p. 100 des adultes canadiens de moins de 30 ans

(30) Ibid.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

vont à l'église toutes les semaines, contre 45 p. 100 des personnes âgées de 60 ans ou plus. Pour certaines personnes âgées, les services religieux sont la principale source de contacts sociaux et les aident à faire face au deuil et à la mort(31).

Bien que les auteurs ne soient pas tous du même avis au sujet du rapport entre les croyances religieuses et le vieillissement, la plupart des études révèlent que la participation aux cérémonies religieuses demeure stable dans l'espace d'une vie, bien qu'elle puisse diminuer quelque peu dans les dernières années à cause de problèmes de santé ou de transport. Les personnes âgées continuent, cependant, d'exprimer de fortes croyances religieuses.

E. Variations dues à l'ethnie

Quand on parle de la condition des personnes âgées, il est important de tenir compte des multiples groupes culturels et ethniques qui composent la population canadienne. La façon qu'ont ces groupes de traiter le vieillissement et les personnes âgées, et la façon qu'a la société dominante de traiter les groupes ethniques varie selon la tradition culturelle du groupe, sa position socio-économique et la proportion de personnes âgées qui s'y trouve. Cette proportion est particulièrement élevée dans certains groupes ethniques, notamment les Juifs (16 p. 100), les Polonais (15 p. 100) et les Ukrainiens (14 p. 100). Ces chiffres sont le résultat des périodes de forte immigration du début du présent siècle, et dans le cas des Juifs, d'un faible taux de natalité. Les groupes d'immigrants qui sont arrivés au Canada après la Deuxième Guerre mondiale comptent généralement une proportion moins élevée de personnes âgées et des institutions (maisons de retraite ou clubs de l'âge d'or, par ex.) moins développées. Chez les Italiens et les Chinois du Canada, par exemple, seulement 7 p. 100 de la population est âgée de 65 ans et plus(32).

---

(31) Reginald W. Bibby, "Religious Christianity: A Profile of Religion in the Canadian 80s," Social Indicators Research, 13 juillet 1983, p. 1-16.

(32) Statistique Canada, Les personnes âgées au Canada, (1984).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Les groupes ethniques se distinguent par le mode de vie qu'ils ménagent aux personnes âgées. Les groupes qui ont de faibles taux de natalité, de hauts revenus et un haut pourcentage de personnes âgées ont souvent un système bien développé pour répondre aux besoins des personnes de l'âge d'or. C'est notamment le cas des Juifs au Canada. Par contre, les groupes ethniques où les revenus sont plus bas, où le taux de natalité est élevé, où les familles sont nombreuses et où la proportion de personnes âgées est plus faible (tels que les Chinois, les Italiens et les Grecs) préfèrent un mode de vie où trois générations cohabitent. Une fois veuves, les femmes âgées de ces groupes ethniques habitent généralement avec leurs enfants et s'occupent des tâches domestiques telles que le ménage et la garde des enfants. Ces femmes estiment souvent moins souhaitable de vivre seules, même si leur revenu leur permet.

Les groupes ethniques canadiens se distinguent aussi par le respect qu'ils accordent aux personnes âgées. Les groupes appartenant aux cultures orientales, par exemple, continuent leurs traditions de respect à l'endroit des parents âgés même lorsque ceux-ci deviennent financièrement dépendants de leurs enfants adultes. D'autres groupes culturels, tels que les Grecs, les Italiens et les Hutterites, mettent encore l'accent sur l'autorité de l'aîné. Ceux qui appartiennent à la deuxième génération, qui sont nés au Canada et qui y ont reçu leur éducation, sont souvent coincés entre deux cultures. Ayant eu la possibilité de se marier avec des personnes d'autres ethnies et de poursuivre leur éducation et leur formation, ils connaîtront sans aucun doute une situation différente de celle de leur parents.

Les sociologues ont souligné l'importance du "statut d'entrée" au Canada. En raison des problèmes de langue, des faibles niveaux de scolarisation et de la discrimination au travail, un grand nombre des membres âgés des groupes ethniques ont occupé des postes subalternes et par conséquent, ont pris leur retraite sans pension de travail, bien que certains aient été en mesure d'économiser de l'argent pour leur retraite en vivant frugalement, en s'entraidant ou en créant leur propre entreprise. Les membres des groupes ethniques qui, à leur arrivée

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

au Canada, étaient peu scolarisés et peu spécialisés ont, de façon générale, conservé une position socio-économique faible. Par contre, les immigrants britanniques et juifs âgés sont maintenant parmi les groupes ethniques et culturels les plus riches du pays.

F. Résumé

La présente génération de personnes âgées au Canada a vécu une profonde dépression économique et la Deuxième Guerre mondiale. Ces événements économique et politique ont, sans nul doute, façonné leurs attitudes et leurs valeurs, eu un effet sur leurs études, leurs perspectives d'emploi et peut-être même leur santé et leurs projets de vie conjugale. Parce qu'elles ont grandi sans les programmes de sécurité sociale que bien des jeunes gens tiennent aujourd'hui pour acquis, les personnes âgées sont généralement plus soucieuses d'économiser, et ont souvent tendance à limiter leurs dépenses et à condamner le style de vie des générations qui les suivent.

PROGRAMMES FÉDÉRAUX DESTINÉS AUX PERSONNES ÂGÉES

Le gouvernement fédéral offre un certain nombre de programmes de soutien du revenu à l'intention des personnes âgées, une exemption d'impôt pour les personnes âgées de 65 ans et plus, des services d'information, et un programme de culture et de loisirs (Nouveaux Horizons). Il n'y a pas de programme social ou de programme de santé fédéral conçu expressément pour les personnes âgées, puisque ces programmes relèvent de l'autorité des provinces. Le gouvernement fédéral participe cependant à des programmes à frais partagés tels que le Régime d'assistance publique du Canada et l'assurance-maladie. Voici une liste ainsi qu'une brève description des programmes fédéraux destinés aux personnes âgées.

A. Conseil consultatif et services d'information

Le Conseil consultatif national sur le troisième âge a été créé en 1980 par la ministre de Santé et Bien-être social de l'époque, Monique Bégin, afin de conseiller le Ministre sur les questions relatives à

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

la qualité de la vie de la population âgée du Canada et de stimuler les débats publics sur le vieillissement. Le Conseil est composé de membres provenant de toutes les régions du pays, et il dispose d'un secrétariat et d'un budget fournis par le ministère de Santé et Bien-être social.

Un bureau du troisième âge a été établi en 1981 à l'intérieur du ministère de Santé et Bien-être social (Direction générale de la politique, de la planification et de l'information). Il est chargé de recueillir et de fournir de l'information sur les personnes âgées et d'assurer la liaison entre les ministères et les organismes bénévoles qui s'occupent des personnes âgées.

B. Programmes fédéraux de soutien du revenu

(1) La Sécurité de la vieillesse (SV) est une version modifiée de la prestation instaurée en 1927. Il s'agit d'une prestation mensuelle versée à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus qui satisfont à certains critères de base en matière de résidence. La Sécurité de la vieillesse est indexée sur l'indice du coût de la vie et est imposable.

(2) Le Supplément de revenu garanti (SRG), créé en 1967, est versé mensuellement aux bénéficiaires du programme de sécurité de la vieillesse qui ont peu ou point de revenus autres que la SV.

(3) L'Allocation au conjoint est offerte au conjoint (ou au veuf ou à la veuve) d'un bénéficiaire de la sécurité de la vieillesse, si ce conjoint est âgé de 60 à 65 ans et ne dispose que d'un faible revenu. Cette allocation a été créée en 1975.

(4) Le Programme de prestations du Régime de pensions du Canada fournit, depuis 1966, une pension de retraite aux anciens travailleurs. Les cotisations sont obligatoires et sont payées à parts égales par les employés et les employeurs. Des prestations de décès sont versées après la mort d'une personne qui a contribué et la pension d'un conjoint peut être versée au conjoint qui survit.

(5) Programmes de revenus du ministère des Affaires des anciens combattants (MAAC). Depuis 1930, le gouvernement fédéral accorde des prestations aux anciens combattants et à leurs familles. L'allocation

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

aux anciens combattants est versée aux femmes qui ont servi dans les forces armées ou aux veuves des anciens combattants à partir de l'âge de 55 ans, et aux anciens combattants ou aux veufs des femmes qui ont servi dans les forces armées à partir de l'âge de 60 ans. Le programme de services de traitement assure des services médicaux et dentaires ainsi que des soins à domicile gratuits aux anciens combattants admissibles. Le Programme d'aide au logement permet aux anciens combattants qui ont servi pendant la Deuxième Guerre mondiale ou pendant la guerre de Corée de recevoir des fonds pour la construction ou l'achat d'une maison. Il existe en outre plusieurs fonds charitables destinés à venir en aide aux hommes et aux femmes qui ont servi dans les forces armées et aux personnes qui leur sont à charge.

(6) Les exemptions d'impôt sont offertes à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus qui font une déclaration d'impôt à Revenu Canada.

C. Programmes fédéraux de logement

Le gouvernement fédéral offre, autant aux personnes âgées qu'aux autres groupes d'âge, des subventions au logement. Mentionnons le Programme d'aide à la remise en état des logements, touchant la rénovation et la réfection des logements qui ne correspondent pas aux normes de salubrité, des fonds de départ pour des coopératives à but non lucratif et des prêts à la rénovation des maisons. Ces fonds peuvent être versés pour des foyers d'accueil, des appartements pour personnes âgées ou pour des particuliers qui veulent modifier leur demeure afin de permettre à une personne âgée invalide d'y habiter.

D. Services de santé et services communautaires

Le gouvernement fédéral finance indirectement les services de santé et les services communautaires par l'intermédiaire des programmes à frais partagés. Les services médicaux et hospitaliers sont financés par le régime d'assurance-maladie, qui est un programme national répondant à des normes nationales. Toutefois, chaque province administre son propre programme d'assurance-maladie et ses propres services médicaux, y compris

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

tout service de santé spécial ou programme de remboursement des médicaments aux personnes âgées.

Le Régime d'assistance publique du Canada assure un partage des coûts des services sociaux avec les provinces. Mais les installations et les programmes pour les pauvres et les personnes âgées sont conçus et administrés par les provinces et les municipalités. Les programmes provinciaux pour les personnes âgées comprennent notamment des services ménagers, des programmes de garde de jour, des services de transport, des centres de l'âge d'or, des établissements de soins prolongés, des programmes de remboursement des médicaments, l'exemption des contributions d'assurance-maladie et des réductions spéciales pour les services de loisirs.

E. Programmes de culture et de loisirs

Le programme Nouveaux Horizons a été créé en 1962 par Santé et Bien-être social Canada afin de promouvoir la participation des personnes de l'âge d'or à la vie sociale. Le programme finance des projets à but non lucratif organisés et administrés par des personnes âgées, notamment des projets de sport, des programmes de loisirs et d'artisanat, des projets à caractère historique, éducatif et culturel, des services sociaux, des services d'information et des centres d'activités.

Pour pouvoir demander une subvention dans le cadre du programme Nouveaux Horizons, il faut qu'un groupe d'au moins dix personnes, dont la plupart sont âgées de plus de 65 ans et sont à leur retraite de façon permanente, accepte de prendre en charge le projet, à titre bénévole. Les fonds ne peuvent servir à verser des salaires, mais ils peuvent être affectés à des dépenses d'immobilisation, et les subventions visent à financer les projets pendant une période de 18 mois, avec possibilité de prolongation.

PROGRAMMES NON-FÉDÉRAUX

Les gouvernements provinciaux offrent tout un éventail de services médicaux et sociaux ainsi que des services de santé aux personnes

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

âgées, dont les coûts sont partagés par le gouvernement fédéral. Les prestations varient cependant d'une province à l'autre. Certaines provinces, notamment la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest -- offrent des programmes de supplément du revenu aux personnes du troisième âge. Toutes les provinces offrent des régimes de taxation ou d'aide au logement destinés à aider financièrement les personnes âgées, qu'elles soient locataires ou propriétaires.

Les gouvernements provinciaux administrent les régimes d'assurance-maladie et certaines des provinces qui exigent des primes en dispensent les personnes âgées de 65 ans et plus. Les régimes d'assurance provinciaux couvrent généralement les services de médecins et de certains autres practiciens, les services hospitaliers, une partie des soins prolongés dans les foyers d'accueil et les maisons de retraite, une partie des services ambulanciers et les soins dentaires dispensés en milieu hospitalier. Certaines provinces prévoient aussi un programme de remboursement des ordonnances pour les personnes âgées et les bénéficiaires de l'aide sociale, ce qui permet à ces personnes de faire exécuter leurs ordonnances gratuitement. De plus, les foyers de vieillards administrés par les municipalités ou les organisations charitables ainsi que les maisons de santé privées relèvent de l'autorité provinciale.

Certaines provinces émettent des cartes de l'âge d'or aux personnes de 65 ans et plus afin de leur permettre de se prévaloir des réductions spéciales offertes aux personnes âgées par les gouvernements et certaines entreprises. Les gouvernements provinciaux offrent parfois des subventions aux municipalités, aux conseils scolaires et aux sociétés admissibles pour des programmes et des installations de loisirs, destinés aux personnes âgées. Les provinces ont aussi établi des conseils consultatifs pour promouvoir et développer l'autonomie des personnes âgées et pour étudier les politiques qui les concernent. Elles ont créé des secrétariats du troisième âge chargés de véhiculer de l'information, de favoriser la recherche et de coordonner les politiques des différents ministères provinciaux. Certains gouvernements provinciaux administrent aussi des

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

services bénévoles de consultation offerts par les personnes du troisième âge à leurs pairs. En outre, les gouvernements provinciaux financent un large éventail de services communautaires, tels que les services de ménagères à domicile, les centres de l'âge d'or, les soins à domicile pour les malades chroniques, les "popotes volantes", les services de garde, les clubs de rencontre et les services de contacts téléphoniques.

Les gouvernements municipaux, le secteur privé et les organisations bénévoles offrent aussi des prestations à certains groupes de personnes âgées. Bien que moins élevées que celles offertes par les gouvernements fédéral et provinciaux, ces prestations sont néanmoins dignes de mention(33). La prestation non gouvernementale la plus importante est le régime de pensions offert par l'employeur. La plupart des régimes publics prévoit la participation de l'employé et de l'employeur. Près de la moitié des régimes de pensions privés, cependant, n'exigent pas la contribution de l'employé et fournissent des pensions non transférables(34). Le taux de participation aux régimes privés varie selon la profession, et va d'un taux très bas (1 p. 100) pour les travailleurs agricoles à plus de 50 p. 100 pour les travailleurs des secteurs manufacturier, des transports et des communications.

Les sociétés et les gouvernements municipaux offrent aussi des réductions aux personnes de l'âge d'or et les banques leur offrent parfois aussi des taux et des services spéciaux. Les compagnies de transport leur offrent des réductions de tarifs, certaines universités et écoles professionnelles ainsi que certains collèges leur offrent des cours gratuits, et les musées, les galeries d'art et les théâtres réduisent souvent le prix d'admission pour les personnes âgées. De telles réductions sont souvent des moyens d'augmenter le taux de participation aux loisirs commerciaux ou d'utilisation des services de transport.

---

(33) Helen McKenzie et Jack Stilborn, "Prestations sociales aux citoyens de l'âge d'or: une comparaison internationale", Service de recherche, Bibliothèque du Parlement, Ottawa, 14 novembre 1985.

(34) Statistique Canada, Régimes de pensions au Canada 1984, n° au cat. 74-401, août 1986.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Les organisations bénévoles offrent une vaste gamme de services aux personnes âgées, en particulier dans les zones urbaines. Ce sont notamment la garde de jour pour les personnes souffrant d'une maladie chronique, des soins infirmiers à domicile, des traitements pour l'alcoolisme et la toxicomanie et les services d'aide ménagère. Ces services sont financés par des dons charitables et parfois, des subventions gouvernementales.

COMPARAISON INTERNATIONALE DES PROGRAMMES DESTINÉS AUX PERSONNES ÂGÉES

La plus grande part de l'enveloppe sociale du budget des démocraties modernes est consacrée aux dépenses visant les personne âgées. Les pensions de vieillesse et les prestations versées aux conjoints survivants et aux invalides représentent jusqu'à 80 p. 100 des programmes de maintien du revenu de certains pays de l'OCDE. Au Canada, ce chiffre était d'environ 40 p. 100 en 1972(35), mais a augmenté progressivement pour dépasser les 50 p. 100 en 1984(36). Dans son livre Old Age and the Welfare State, John Myles soutient que les raisons cruciales pour l'amélioration qualitative des pensions publiques sont la participation de la classe ouvrière au processus politique, l'élection de partis travaillistes et un processus démocratique hautement compétitif qui rend les partis plus sensibles aux exigences de l'électorat. Mais ces facteurs ne peuvent jouer que si certaines conditions économiques sont réunies. Les régimes de pensions publics ont pris de l'expansion dans les décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, mais depuis le milieu des années 70, cette expansion s'est à peu près arrêtée dans le plupart des démocraties capitalistes.

Il est difficile de comparer les programmes mis en place pour les personnes âgées des différents pays en raison des variations dans le coût de la vie, des différences dans l'importance relative des

(35) John Myles (1984), p. 2.

(36) Canada, Santé et Bien-être social (1983).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

prestations nationales, régionales et locales, et de la valeur relative de programmes tels que le logement et le transport subventionnés, les coupons d'alimentation ou les soins de santé gratuits. Dans certains pays, les pensionnés reçoivent des prestations universelles ainsi que des prestations liées au salaire, mais les prestations de base versées en vertu d'un régime de pensions sont généralement insuffisantes à défaut d'autres ressources et la plupart des pays les augmentent pour les personnes dans le besoin.

On peut comparer les pensions en établissant une corrélation avec le salaire national moyen ou en les considérant en pourcentage du revenu pré-retraite. Peu importe la méthode de retenue, les pensions canadiennes et américaines sont peu élevées comparativement à celles offertes par des pays tels que la Suède, la France et l'Allemagne de l'Ouest(37). Une étude américaine ayant porté sur douze pays industrialisés a révélé que la pension de vieillesse offerte au travailleur moyen dans le secteur manufacturier en 1980 allait de 29 à 69 p. 100 du salaire de l'année précédente pour le bénéficiaire célibataire, et de 47 à 83 p. 100 du salaire de l'année précédente pour les couples(38). Au Canada, la pension représentait 34 p. 100 du salaire antérieur du travailleur célibataire en 1980 et 49 p. 100 du salaire d'un couple, un des taux les plus bas des douze pays étudiés. Aux États-Unis, les chiffres étaient de 44 p. 100 et 66 p. 100, respectivement, pour la même année (voir tableau 6, p. 32).

Comparativement aux autres régions du monde, cependant, et particulièrement les pays en développement, les Canadiens et Américains âgés vivent confortablement. Dans les pays en développement, les régimes de sécurité sociale nouvellement instaurés pour les personnes âgées sont

---

(37) Organisation de coopération et de développement économiques, Dépenses publiques affectées aux programmes de garantie des ressources, Paris, 1976; Nations Unies, The World Aging Situation: Strategies and Policies, New York, 1985.

(38) Jonathan Aldrich, "The Earnings Replacement Rate of Old-Age Benefits in 12 Countries, 1969-90," Social Security Bulletin, vol. 45, n° 11, novembre 1982, p. 5.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Tableau 6

Pourcentage du salaire offert par les pensions de vieillesse aux travailleurs qui reçoivent un salaire moyen dans le secteur manufacturier et aux couples, pays choisis, 1969-1980

	Pourcentage du salaire de l'année précédant la retraite					
	Travailleur célibataire			Couple âgé		
	1969	1977	1980	1969	1977	1980
Autriche	67	64	68	67	64	68
Canada	24	33	34	41	47	49
Danemark	31	27	29	45	44	52
États-Unis	30	40	44	44	60	66
France	41	64	66	56	78	75
Italie	62	64	69	62	64	69
Japon	26	53	54	27	57	61
République fédérale d'Allemagne	55	54	49	55	54	49
Royaume-Uni	27	28	31	43	43	47
Suède	42	59	68	56	73	83
Suisse	28	39	37	45	59	55

Source: Jonathan Aldrich, "The Earnings Replacement Rate of Old-Age Benefits in 12 Countries, 1969-90," Social Security Bulletin, vol. 45, n° 11, novembre 1982, p. 5.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

parfois limités à certaines catégories telles que les travailleurs industriels des grandes villes, les fonctionnaires, le personnel militaire et les enseignants. Bien que ces régimes aient été conçus à l'origine pour couvrir toute la population salariée, les prestations aux autres catégories de travailleurs ont souvent été étendues plus lentement que prévu. Étant donné que la grande majorité des travailleurs, c'est-à-dire les travailleurs agricoles et les travailleurs indépendants, demeure sans protection, la sécurité sociale ne réussit pas, dans ces pays, à protéger même les travailleurs les plus démunis et leurs familles.

Bien que le pourcentage des personnes âgées dans les pays en développement soit plus faible que dans les nations industrialisées, leur nombre est important et croît rapidement. La plupart des personnes âgées habitent avec leur famille, et fournissent des services essentiels, s'occupant par exemple du ménage et des enfants. Mais il est clair que les familles ont besoin d'aide, en particulier pour soigner les personnes âgées malades ou à charge, parce que les revenus sont bas et qu'il faut souvent deux salariés pour subvenir aux besoins de la famille. Avant d'envisager des programmes et politiques qui répondent aux besoins des personnes âgées, cependant, il faut s'occuper des problèmes de base tels que l'eau non-potable, la pauvreté endémique, la maladie chronique, la disette et les salaires trop bas. La dépendance économique et culturelle, qui caractérise bien des pays du tiers monde, doit être prise en ligne de compte quand des experts et des conseillers de l'extérieur participent à l'élaboration et à la mise en place de programmes pour les personnes âgées(39).

En Chine, où les services sociaux et les régimes de pensions ne sont pas très développés, on s'attend à ce que la famille prenne en charge les malades, les handicapés et les personnes âgées. La Chine est le seul pays où cette obligation est inscrite dans la législation. Selon la loi de 1980 sur le mariage, les enfants doivent s'occuper de leurs parents et subvenir à leurs besoins lorsqu'ils ne sont plus capables de travailler

---

(39) Sheila M. Neysmith et Joey Edward, "Economic Dependency in the 1980s: Its Impact on the Third World Elderly," Aging and Society, vol. 4, Partie 1, mars 1984, p. 21-44.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

et de se suffire à eux-mêmes. Cette disposition mettra certainement davantage de pression sur la famille à l'avenir parce que la taille de la famille en Chine diminue. La politique d'un enfant par famille, assurée par des primes fiscales et financières, obligerait un nombre décroissant d'enfants à assumer une charge croissante. Si la politique d'un enfant par famille se montre efficace, qui s'occupera des personnes âgées dans 30 ans? Il sera peut-être nécessaire pour la Chine de créer plus d'établissements et de services d'État à l'intention des personnes âgées, dont le pourcentage et le nombre croît à mesure que le taux de natalité baisse(40).

Dans beaucoup de pays, les politiques régissant le travail et la retraite obligent les travailleurs plus âgés à choisir entre les difficultés financières et le travail passé l'âge de la retraite. La retraite obligatoire peut donner lieu à des sentiments d'isolement et de manque de participation sociale ainsi qu'à une baisse soudaine du revenu. Mais les travailleurs âgés qui demeurent dans la population active peuvent présenter des difficultés pour les travailleurs plus jeunes qui cherchent un emploi ou une promotion, ainsi que pour les employeurs qui préfèrent souvent des employés plus jeunes et plus adaptables.

Il existe dans bon nombre de pays une inégalité des prestations de vieillesse offertes aux hommes et aux femmes. Les travailleurs à temps partiel et les immigrants risquent aussi davantage de se retrouver à l'extérieur du système de sécurité du revenu quand ils atteignent l'âge de la vieillesse. Parce qu'elles ont plus de difficultés à trouver un emploi salarié, les femmes plus âgées sont particulièrement susceptibles de se retrouver dans cette position. Même lorsqu'elles ont travaillé, le fait qu'elles ont interrompu leur travail pour élever leurs enfants rend souvent difficile l'accumulation d'une période suffisante de travail pour avoir droit aux pensions de vieillesse normales. Le fait que les femmes reçoivent des salaires plus bas que les hommes entraîne aussi des prestations moins élevées, puisque ces prestations sont généralement basées sur le salaire antérieur. Partout dans le monde, les femmes forment

---

(40) Mark A. Clarfield et J.T. Paltiel, "The Greying of China," The Globe and Mail, Toronto, 7 avril 1986, p. A7.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

l'un des segments les plus pauvres de la population âgée. C'est un problème dont les gouvernements auront à s'occuper, d'autant plus que l'espérance de vie augmente plus rapidement pour les femmes.

L'inflation mondiale et la hausse du coût des produits énergétiques menacent les revenus limités des personnes âgées. Bien qu'un certain nombre de pays industrialisés aient tenté de maintenir le pouvoir d'achat des pensions au cours des dernières décennies, les dispositions relatives à l'indexation des pensions doivent être renforcées partout dans le monde. La planification des futurs programmes de sécurité sociale devra tenir compte des projections démographiques, et en particulier de la proportion prévue des personnes qui seront financièrement dépendantes de la population active. De même, au moment d'élaborer des politiques, les décideurs devront être conscients du fardeau que représentent les régimes de pensions envisagés pour les futures générations de salariés(41).

CONCLUSION

Les politiques est les prestations de retraite pour les personnes âgées n'ont été possibles que dans les sociétés qui ont suffisamment de surplus pour se les permettre. Dans beaucoup de pays industrialisés, ces prestations ont augmenté considérablement après la Deuxième Guerre mondiale avec la croissance de la production et du marché du travail. Dans certains pays en développement, cependant, l'État ne peut fournir une pension qu'à certaines catégories d'employés de fonctionnaires ou de travailleurs urbains. Les autres travailleurs doivent donc assurer eux-mêmes leur retraite, ce qui signifie que celle-ci demeure un luxe.

La popularité de la retraite anticipée continue de croître dans les pays industrialisés, malgré l'augmentation de l'espérance de vie. Cette tendance s'accompagne d'une tentative d'éliminer les écarts entre les sexes pour ce qui est de l'âge de la retraite et du montant des prestations. De nombreux pays essaient aussi de combler l'écart entre les revenus pré-retraite et les pensions. Celles-ci sont de plus en plus

---

(41) Nations Unies (1985).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

considérées comme un droit plutôt qu'un privilège et dans la plupart des pays industrialisés, elles ne sont plus conçues exclusivement à l'intention des personnes démunies.

L'augmentation du pouvoir politique des personnes âgées dans les pays industrialisés va de pair avec leur nombre. Bien que les personnes âgées soient politiquement hétérogènes et qu'elles ne votent généralement pas en bloc, sauf sur les questions qui ont trait aux pensions, les répercussions politiques de la retraite obligatoire, de l'amélioration des pensions et de l'augmentation des services et des installations destinés aux personnes âgées, sont de plus en plus manifestes dans de nombreux pays.

Il y a eu une amélioration considérable des prestations versées aux personnes âgées au Canada depuis les années 60, de sorte qu'elles ne forment plus le groupe d'âge le plus pauvre. Malgré la contestation récente des règlements sur la retraite obligatoire, la tendance à la retraite anticipée s'affirme dans la mesure où les pensions permettent à un plus grand nombre de gens de choisir cette option. Bien des régimes de pensions privés, cependant, ne sont pas indexés, n'offrent qu'une couverture limitée et des prestations inférieures aux régimes publics(42). Les améliorations apportées à la Sécurité de la vieillesse et au Régime de pensions du Canada ont modifié substantiellement la situation financière des personnes âgées. Au fur et à mesure que la population vieillit, d'autres services et installations devront être mis en place pour suivre le développement de la sécurité sociale.

Certains gérontologues ont souligné à maintes reprises la nécessité d'apporter des réformes majeures aux soins de santé afin que l'accent soit mis davantage sur les soins à domicile, "la mort avec dignité", la médecine préventive et le recours à un éventail plus large de professionnels de la santé(43). De plus, la pénurie de logements adéquats ou de services sociaux et communautaires qui permettent aux personnes âgées de demeurer chez elles est un problème qu'il faut traiter le plus rapidement possible. L'évolution de la situation des personnes

---

(42) Statistique Canada, Régimes de pensions au Canada 1984 (1986).

(43) Chappell (1986).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

âgées est une donnée essentielle dans la planification des services, des installations et des programmes publics, non seulement pour la population âgée d'aujourd'hui mais aussi pour la population âgée croissante que l'on prévoit pour demain.

RÉFÉRENCES

Aldrich, Johathan, "The Earnings Replacement Rate of Old-Age Benefits in 12 Countries, 1969-90," Social Security Bulletin, vol. 45, n° 11, novembre 1982.

Ascah, Louis, "Recent Pension Reports in Canada: a Survey," Canadian Public Policy, vol. X, n° 4, 1984.

Atchley, Robert C., Aging: Continuity and Change, Wadsworth, Belmont, California, 1983.

Baker, Maureen, "Le vieillissement de la population canadienne: ses répercussions sur la politique sociale," Étude générale 103F, Service de recherche, Bibliothèque du Parlement, novembre 1984.

Baker, Maureen, (éd.) The Family: Changing Trends in Canada, McGraw-Hill Ryerson, Toronto, 1984.

Bernhardt, K.L. et T.C. Kinnear, "Profiling the Senior Citizen Market," Proceedings of the Annual Convention of the Association for Consumer Research, Chicago, 1977.

Bibby, Reginald W., "Religious Christianity: A Profile of Religion in the Canadian 80s," Social Indicators Research, 13 juillet 1983.

Canada, Santé et Bien-être social, Prestations aux enfants et aux personnes âgées, Document d'étude, janvier 1985. (Bibliothèque du Parlement HD492.5/C2/A38)

Canada, Santé et Bien-être social, Répertoire de programmes de sécurité du revenu au Canada, juillet 1985, Ottawa, septembre 1986. (Bibliothèque du Parlement HV101/A3632/1985)

Canada, Santé et Bien-être social, Précis sur le vieillissement au Canada, Ottawa, 1983. (Bibliothèque du Parlement HQ1060/C35/1983/A13)

Chappell, Neena, "Canadian Income and Health-Care Policy: Implications for the Elderly," dans Victor W. Marshall, 1987.

Chappell, Neena, Laurel Strain et Audrey Blandford, Aging and Health Care, A Social Perspective, Holt, Rinehart and Winston, Toronto, 1986. (Bibliothèque du Parlement HV1451/C43)

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Chen, Mervin Y.T., "Are Older Workers Marginal Workers?," document inédit présenté à la rencontre annuelle de l'Association canadienne de sociologie et d'anthropologie, Montréal, 1985.

Chen, Mervin Y.T., "Shaping Factors of Occupational Age Structures of Female Labour Force in Canada," dans Victor W. Marshall, 1987.

Clarfield, Mark A. et J.T. Paltiel, "The Greying of China," The Globe and Mail, Toronto, 7 avril 1986.

Conseil national du bien-être social, Profil de la pauvreté 1985, Ottawa, octobre 1985. (Bibliothèque du Parlement HC120/P6/A3631/1985)

Conseil national du bien-être social, Soixante-cinq ans et plus, Ottawa, février 1984. (Bibliothèque du Parlement HQ1064/62/A36)

Cowgill, D.O. et L.D. Holmes, Aging and Modernization, Appleton-Century-Crofts, New York, 1972.

Curtis, J.E. et P.G. White, "Age and Sport Participation: Decline in Participation with Age or Increased Specialization with Age," dans N. Theberge et P. Donnelly, (éds), Sport and Sociological Imagination, Texas Christian University Press, Forth Worth, Texas, 1984.

Fischer, David H., Growing Old in America, Oxford University Press, New York, 1977.

Foot, D., Canada's Population Outlook. Demographic Futures and Economic Challenges, Lorimer, Toronto, 1982.

Fries, J.F., "The Compression of Morbidity: Miscellaneous Comments About a Theme," The Gerontologist, vol. 4, 1984.

Gelb, B.C., "Exploring the Grey Market Segment," MSU Business Topics, vol. 26, 1978.

Hendricks, Jon et C. Davis Hendricks, Aging in Mass Society: Myths and Realities, Winthrop Publishers, Cambridge, Mass., 1977.

Holmberg, A., Nomads of the Long Bow, Natural History Press, Garden City, New York, 1969.

Kalbah, W.E. et W.E. McVey, The Demographic Bases of Canadian Society, (2e édition), McGraw-Hill Ryerson, Toronto, 1979.

Lang, Cathy et Carol Shelton, The Directory: Programs for Senior Citizens Across Canada, Canadian Pensioners Concerned, Ontario Division, Toronto, 1983. (Bibliothèque du Parlement HV1475/D57).

Marshall, Victor, W., Aging in Canada. Social Perspectives (2e édition), Fitzhenry and Whiteside, Toronto, 1987.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Martin, James K., "Social Policy Concerns Related to Retirement: Implications for Research," dans Canada's Changing Age Structure. Implications for Social Research, éd. Gloria M. Gutman, Simon Fraser University Publications, Burnaby, C.-B., 1982.

McKenzie, Helen et Jack Stilborn, "Social Benefits for Senior Citizens: an International Comparison," Service de recherche, Bibliothèque du Parlement, Ottawa, 14 novembre 1984.

McPherson, Barry D., Aging as a Social Process, Butterworths, Toronto, 1983.

Messinger, Hans et Brian J. Powell, "The Implications of Canada's Aging Society on Social Expenditures," dans Victor W. Marshall, 1987.

Myles, John, Old Age and the Welfare State. The Political Economy of Public Pensions, Little, Brown and Company, Toronto, 1984.

Neysmith, Sheila M. et Joey Edwardh, "Economic Dependency in the 1980s: Its Impact on the Third World Elderly," Aging and Society, vol. 4, Partie 1, mars 1984.

Organisation de coopération et développement économiques, Dépenses publiques affectées aux programmes de garantie des ressources, Paris, 1976.

Palmore, E. et K. Manton, "Modernization and the Status of the Aged: International Correlations," Journal of Gerontology 29(2), 1974.

Powell, Lawrence A. et John B. Williams, "The Mass Media and the Aged," Social Policy, 16, été 1985.

Regush, Nicholas, "Life Expectancy for Montreal's Poor Nine Years Shorter than for Rich: Study," Ottawa Citizen, 31 janvier 1987.

Roadburg, Alan, Aging, Retirement, Leisure and Work in Canada, Methuen, Toronto, 1985.

Simmons-Tropea, Daryl et Richard Osborn, "Disease, Survival and Death: the Health Status of Canada's Elderly," dans Victor W. Marshall, 1987.

Statistique Canada, Naissances et décès 1985, n° de cat. 84-204, Ottawa, novembre 1986.

Statistique Canada, Les personnes âgées au Canada, n° de cat. 99-932, Ottawa, avril 1984.

Statistique Canada, Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques, n° de cat. 13-567, Ottawa, juillet 1986.

Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (Estimations préliminaires, 1985), n° de cat. 13-206, Ottawa, septembre 1986.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Statistique Canada, La population active, décembre 1986, n° de cat. 71-001, Ottawa, janvier 1987.

Statistique Canada, Régimes de pensions au Canada 1984, n° de cat. 74-401, août 1986.

Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 1984-2006, n° de cat. 91-520, Ottawa, mai 1985.

Stephens, T., C.L. Craig et B.F. Ferris, "Adult Physical Activity in Canada: Findings from the Canada Fitness Survey I," Canadian Journal of Public Health, vol. 77, 1986.

Stryckman, Judith, "Work Sharing and the Older Worker in a Unionized Setting," dans Victor W. Marshall, 1987.

United Nations, The World Aging Situation: Strategies and Policies, New York, 1985. (Bibliothèque du Parlement HQ1061/U54/A35)

Vanderburg, Rosamond M., "Modernization and Aging in the Anicinabe Context," dans Victor W. Marshall, 1987.